SOS dépannage

Faciliter les tâches de la vie quotidienne avec le SOS dépannage.

Ce service propose une aide à la réalisation de petits travaux d'aménagement, de plomberie, d'électricité etc...non pris en charge par les artisans.
SOS dépannage apporte également un soutien technique aux personnes en difficulté pour des travaux plus conséquents.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les Pessacais âgés de plus de 60 ans ou en situation de handicap peuvent bénéficier de ce service.

Où trouver le SOS dépannage ?

Vous pouvez bénéficier de ce service en contactant le CCAS de Pessac au 05 57 93 67 46. Un professionnel vous recontactera pour fixer un rendez-vous à domicile et les modalités d'intervention.

CONTACT

Accueil seniors et handicap

05 57 93 67 49
Courriel

33604 Pessac Cedex

Ville de
PESSAC

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS